

# Collectif Francazal

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse,  
Maire de Toulouse,

La fermeture de la base aérienne 101 pose la question de la reconversion du site de Francazal.

A ce jour, deux options sont en concurrence pour l'avenir du site après le retrait de l'Armée :

1. l'option « **aéroport civil** » : avec de l'aviation d'affaires, du fret de nuit, de l'aviation de loisir, etc. Francazal, dont la piste pourrait être allongée, serait l'aéroport de délestage de Blagnac et fonctionnerait comme un second aéroport pour l'aviation légère.
2. l'option « **aménagement urbain** » : qui comprendrait de l'habitat, des activités économiques non polluantes du tertiaire, une zone verte, l'ensemble étant desservi par des voies de communications et des transports en commun adaptés.

Le Collectif Francazal est né du refus de la première solution et combattra par tous les moyens tout projet qui n'exclurait pas l'idée de conserver la piste, car il serait inacceptable d'installer un aéroport en zone urbanisée ; ce serait un reniement des principes du développement durable sur lesquels tout le monde semble s'accorder.

D'autres solutions sont envisageables : une partie de ce vaste espace situé aux portes de Toulouse pourrait accueillir le parc des expositions. On peut envisager d'y implanter à terme un équipement d'intérêt communautaire, par exemple le grand auditorium qui fait défaut à Toulouse. On pourrait également y voir une réserve foncière pour les besoins d'extension du cancéropôle.

Le Collectif Francazal est prêt à étudier tous les scénarios dès l'instant qu'ils ne s'articulent pas autour du maintien de la piste.

Mais il veut surtout attirer l'attention des élus sur le caractère irréversible de la décision qui sera prise.

Si la Direction Générale de l'Aviation Civile emporte l'adhésion sur un projet minimaliste – avions d'affaires, hélicoptères de la gendarmerie et avions de la météo, elle aura dans l'avenir les mains libres pour faire de Francazal le deuxième aéroport urbain de Toulouse, avec son cortège de nuisances sur tout le secteur Sud-Ouest. Les élus et la population pourront protester, ils ne disposeront pas des moyens d'empêcher la DGAC de rentabiliser les équipements au maximum.

Enfin, nous avons une requête à vous adresser. Ce serait d'user de votre influence pour que le Collectif soit représenté au comité de pilotage de la reconversion de Francazal, ou qu'au moins les rapports soumis au comité ainsi que les comptes-rendus des réunions de celui-ci nous soient communiqués, pour pouvoir informer nos adhérents.

En tout état de cause, soyez persuadé que nous partageons, vous et nous, le même but qui est d'agir dans l'intérêt de nos concitoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

A Toulouse, le 28 novembre 2009.  
Pour le Collectif Francazal,  
le Président,  
Bernard Gineste